

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

TAGDUDA TAẒẒÂYRIT TAMAGDAYT TAGERFANT  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU

Assemblée Populaire de Wilaya

Tél. : 026 21 29 60 / 21 41 90

Postes : 31 07 / 46 40

AGERZOU - N - TIZI OUZOU

Agraww ayerfan - N - Ugerzou

ولاية تيزي وزو  
المجلس الشعبي الولائي

الهاتف : 026 21 61 79

الفاكس : 026 21 52 53

Extrait du registre des délibérations de  
l'Assemblée Populaire de Wilaya  
Délibération n° 10 du 17 Mars 2008

N° .....

رقم .....

Objet de la délibération : Transfert de crédits

Le président informe l'Assemblée que par envoi n° 931 DAL du 26/11/2007, le Wali a sollicité, Conformément aux dispositions de la loi n° 90/09 du 07 avril 1990 relative à la Wilaya la prise d'une délibération pour le transfert sur le BS de l'exercice 2007 d'un crédit de l'ordre de 2.600.000,00DA destiné à la prise en charge des salaires du mois de décembre 2007.

Ce montant sera prélevé :

- du chapitre 910, article 691 : 1.600.000,00DA
- du chapitre 910, article 666 : 400.000,00DA
- du chapitre 920, article 655 : 600.000,00DA

Au profit du chapitre 901, articles 610 et 618.

La régularisation de cette opération se fera au compte administratif de l'exercice 2007.

L'Assemblée Populaire de Wilaya, ouïe la proposition de son président approuve la présente délibération.

Fait à Tizi-Ouzou, le 17 Mars 2008

Le Président de l'APW,

Nombre légal des membres : 47

Nombre des membres présents : 44

Nombre des membres absents : 03

Certifie le Président

المجلس الشعبي  
الولاية

إكريمان محمد



رئيس المجلس الشعبي الولائي  
إكريمان محمد